

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA TROIS CENT CINQUANTE-TROISIÈME RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

TENUE LE LUNDI 26 SEPTEMBRE 2011

- * 353-CA-5357 concernant l'adoption des modifications à la *Politique relative aux prix et aux distinctions*
- * 353-CA-5358 concernant le renouvellement de mandat du vice-recteur à l'administration et aux ressources
- * 353-CA-5359 concernant l'émission d'attestations d'études – programmes courts de deuxième cycle
- * 353-CA-5360 concernant les attentes minimales en matière de connaissance de la langue française pour l'admission au troisième cycle
- * 353-CA-5361 concernant des modifications au cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux cycles supérieurs
- * 353-CA-5362 concernant la réouverture des admissions au baccalauréat en sciences sociales (7849), incluant les profils disciplinaires en communication, en histoire, en science politique et en sociologie
- * 353-CA-5363 concernant un projet de contrat d'affiliation avec le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
- * 353-CA-5364 concernant l'adjudication du contrat pour le déneigement des parcs de stationnement, trottoirs et entrées aux pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault
- * 353-CA-5365 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi de monsieur Alain Charbonneau
- * 353-CA-5366 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi de madame Lise Legault
- * 353-CA-5367 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi de madame Sophie Ouellet
- * 353-CA-5368 concernant le renouvellement de contrat et l'octroi de la sécurité d'emploi de madame Lucie Villeneuve
- * 353-CA-5369 concernant la nomination des membres au comité de vérification de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012
- * 353-CA-5370 concernant la nomination de sept (7) membres au comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.